

Délibération du 13 Septembre 2024

délibération **N° 2024-44 C**

objet **Autorisation de lancer une consultation pour la conception et le suivi de réalisation de la scénographie du parcours pédagogique de visite du centre de tri et de l'UVETD**

- Date de convocation : le 6 septembre 2024
- Date de publication : le 20 septembre 2024

Le Comité Syndical, légalement convoqué le 6 septembre 2024 s'est réuni le 13 septembre 2024 à 14 h à l'UVETD à Chambéry sous la présidence de Marie BENEVISE, Présidente de Savoie Déchets.

Nombre de délégués en exercice : 39, Nombre de présents : 21, Nombre de votants : 21

POUVOIR DE VOTE

Alain ZOCCOLO donne pouvoir de vote à Christian RAUCAZ

EXCUSES : 20

Laurent GRILLAUD
Pierre BRUN
Max JOLY
Walter SARTORI
Murielle GIRAUD
Marc GIRARD
René RUFFIER-LANCHE
Jean-Marc DRIVET
Marie-Claire BARBIER
Florian MAITRE
Alain ZOCCOLO
Raphaël THEVENON
Thierry BRUNIER
Jean-Claude PERRIER
Jean-Pierre ROUGEAUX
Christian RAUCAZ
Georges DANIS
Jean-Claude FRAISSARD
Yannick AMET
Lucien SPIGARELLI

ABSENTS : 3

Jean-Marc LEOUTRE
Thibaut GUIGUE
Philippe LAURENT

ELUS TITULAIRES PRESENTS : 16

Marie BENEVISE
Arthur BOIX-NEVEU
Maryse FABRE
Denis BLANQUET
Nicolas VAN STRAATEN
Yves GRANGE
Daniel TAIN
Frédéric BURNIER-FRAMBORET
Serge DAL BIANCO
Françoise VIGUET-CARRIN
François CHEMIN
Joël CECILLE
Christian SIMON
José VARESANO
Bernard HANRARD
Laurence BOIRON

ELUS SUPPLEANTS PRESENTS : 5

Vincent BOULNOIS (Grand Chambéry)
Philippe FANTIN (Cœur de Savoie)
François DUNAND (Aigueblanche)
Claude REYNAUD (Maurienne)
Christian VIBERT (versant d'Aime)
Daniel CARDE (Grand Lac)

Délibération du 13 Septembre 2024

délibération N° 2024-44 C

objet **Autorisation de lancer une consultation pour la conception et le suivi de réalisation de la scénographie du parcours pédagogique de visite du centre de tri et de l'UVETD**

Madame Marie BENEVEISE, Présidente, expose que, dans l'optique de sensibiliser les visiteurs à la réduction des déchets, aux gestes de tri et au fonctionnement du process industriel de traitement des déchets, Savoie Déchets souhaite créer un parcours pédagogique de visite et déambulatoire autour du nouveau centre de tri et de l'UVETD.

Il est donc proposé de lancer une consultation, sous la forme d'un appel d'offres ouvert, afin de retenir une agence de communication qui sera chargée de la conception ainsi que de la réalisation de la scénographie du parcours pédagogique.

Ce parcours sera composé de trois espaces :

- 1) L'intérieur du centre de tri comprenant les plateformes dans l'enceinte du process et la salle pédagogique
- 2) L'extérieur du centre de tri avec un parcours dédié à la biodiversité, au développement durable et aux engagements environnementaux de Savoie Déchets
- 3) La salle pédagogique de l'UVETD se trouvant en proximité du futur centre de tri.

Les prestations seront réparties en 3 phases comme suit :

Phases	Désignation
1	Conception et aménagement de la galerie de visite du centre de tri : salle pédagogique, parcours sur plateforme dans le process du centre de tri
2	Aménagement du parcours extérieur du centre de tri et du cheminement jusqu'à l'UVETD en face du centre de tri
3	Conception et aménagement de la galerie de visite de l'UVETD ainsi que du parcours (accueil, cheminement et salle de contrôle)

Le montant des prestations est estimé à 375 000 € HT.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté inter-préfectoral de création du Syndicat Savoie Déchets en date du 09 décembre 2009,

Vu les statuts de Savoie Déchets,

Vu la délibération n°2023-40C, du Comité Syndical du 13 Octobre 2023, relative aux délégations de compétences du Comité Syndical à la Présidente de Savoie Déchets, prévue par l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

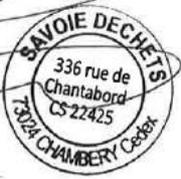
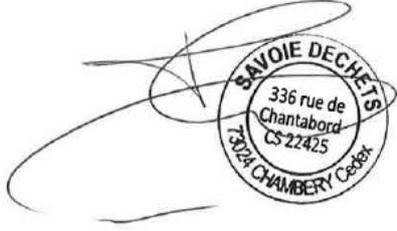
Vu le Code de la Commande Publique,

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : approuve le lancement d'une consultation en vue de la conclusion d'un marché à phases pour la conception et le suivi de réalisation de la scénographie du parcours pédagogique de visite du centre de tri et de l'UVETD

Article 2 : autorise la Présidente, ou son représentant, à signer le marché et tous les documents y afférent.

Le Secrétaire de séance,
François CHEMIN



SAVOIE DECHETS
336 rue de
Chantabord
CS 22425
13024 CHAMBERY Cedex

La Présidente,
Marie BENEVISE



SAVOIE DECHETS
336 rue de
Chantabord
CS 22425
13024 CHAMBERY Cedex